

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2014

Numéro de version 16

Révision: 14.07.2014

### \* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Urea Reagent 1

· **Code du produit:** 459300

#### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### · Fournisseur :

Tintometer GmbH  
Division AQUALYTIC®  
Schleefstr. 12  
DE-44287 Dortmund  
Made in Germany  
www.aqualytic.de

phone: +49 (0)231 94510-755  
e-mail: sales@aqualytic.de

#### · Service chargé des renseignements :

e-mail: produktsicherheit@tintometer.de  
Département "sécurité des produits"

#### · Contact pour les informations techniques:

Service Technique  
e-mail: technik@tintometer.de

#### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Poison Center Berlin, Germany  
phone: 0049-30 30686 790

### \* 2 Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié comme dangereuse selon le règlement CLP.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE: néant

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

· Pictogrammes de danger néant

· Mention d'avertissement néant

· Mentions de danger néant

### \* 3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges solution aqueuse

· Composants contribuant aux dangers: néant

· REACH - substances pré-enregistrées Tous les éléments sont REACH pré-enregistré.

### 4 Premiers secours

#### · 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

· après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.

· après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 minutes).

· après ingestion : Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2014

Numéro de version 16

Révision: 14.07.2014

### Nom du produit: Urea Reagent 1

(suite de la page 1)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
- **6.4 Référence à d'autres sections**  
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## \* 7 Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas combustible
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau  
Protéger contre les effets de la lumière
- **Température de stockage recommandée :** Ne pas stocker à moins de 10 °C.
- **Classe de stockage :** 12
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## \* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2014

Numéro de version 16

Révision: 14.07.2014

---

**Nom du produit: Urea Reagent 1**


---

(suite de la page 2)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
  - **Équipement de protection individuel :**
  - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni inspirer
  - **Protection respiratoire :**  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
  - **Protection des mains :**  
Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas nécessaires.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
  - **Protection des yeux :** en cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière
  - **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.
- 

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Aspect:

- |                    |          |
|--------------------|----------|
| · <b>Forme :</b>   | liquide  |
| · <b>Couleur :</b> | incolore |
| · <b>Odeur :</b>   | inodore  |

· <b>valeur du pH à 20 °C:</b>	7
--------------------------------	---

· <b>Point de fusion :</b>	0 °C
· <b>Point d'ébullition :</b>	100 °C

· <b>Point d'éclair :</b>	non applicable
---------------------------	----------------

· <b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
-------------------------------	--------------------------------

· <b>Densité à 20 °C:</b>	1 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non déterminé.
· <b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.

· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</b>	entièrement miscible
---	----------------------

· <b>Teneur en solvants :</b>	
· <b>solvants organiques</b>	0,0 %
· <b>eau :</b>	> 99,9 %

· <b>Teneur en substances solides :</b>	< 0,1 %
---	---------

· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
----------------------------------	--

---

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
  - **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
  - **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **Produits de décomposition dangereux:** voir paragraphe 5
- 

## \* 11 Informations toxicologiques

### · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :** Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit / de préparation.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 4)

— FR —

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2014

Numéro de version 16

Révision: 14.07.2014

---

**Nom du produit: Urea Reagent 1**


---

(suite de la page 3)

- **Indications toxicologiques complémentaires :**

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** aucunes autre données disponibles

---

### \* 12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications :** Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :** Préparation: En général non polluant

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau (3 à 5 fois le volume) et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

- **Catalogue européen des déchets**

16 05 09	produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08
----------	--

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

---

### \* 14 Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

- **14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

- **14.5 Dangers pour l'environnement:**

- **Polluant marin :** non

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport :**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

---

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.07.2014

Numéro de version 16

Révision: 14.07.2014

---

**Nom du produit: Urea Reagent 1**

---

(suite de la page 4)

### \* 15 Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Classe de pollution des eaux** : En général non polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**

EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

- \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR